

## **DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2023-114** **« COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »**

**L'an 2023, le jeudi 25 mai, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.**

**Date de convocation : mercredi 17 mai 2023 - Secrétaire de séance : Aurélie PETIT**

**Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 55 - Nombre de pouvoirs : 12 - Nombre de votants : 67**

***Etaient présents et ont pris part au vote :*** Max ORSET, Daniel FABRE, Christian de BOISSIEU, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Jean-Pierre BLANC, Stéphanie PARIS, Thierry DEROUBAIX, Joël GUERRY, Vincent MANCUSO, Gisèle LEVRAT, Dominique DELOFFRE, Lionel MANOS, Laurent BOU, Marie-Françoise VIGNOLLET, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Patrick BLANC, Jean-Louis GUYADER, Claire ANDRÉ, Françoise GARIBIAN, Christian LIMOUSIN (*jusqu'à la délibération n°2023-108*), André MOINGEON, Cyril DUQUESNE, Stéphanie JULLIEN, Alexandre NANCHI (*jusqu'à la délibération n°2023-113*), Lionel KLINGLER, Jean-Pierre GAGNE, Franck PLANET, Jean MARCELLI, Elisabeth LAROCHE, Jean-Alex PELLETIER, Frédéric TOSEL, Mohammed EL MAROUDI, Jean ROSET, Frédéric BARDOT, Denis JACQUEMIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Paul VERNAY, Valérie CAUWET DELBARRE, Jehan-Benoît CHAMPAULT, Béatrice DALMAZ (*jusqu'à la délibération n°2023-106*), Lionel CHAPPELLAZ (*jusqu'à la délibération n°2023-115*), Marie-Claude REGACHE, Sylviane BOUCHARD, Josiane CANARD, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Nazarello ALONSO, Agnès OGERET, Daniel BEGUET, Françoise GIRAUDET, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Emilie CHARMET, Eric BEAUFORT, Roselyne BURON, Bernard GUERS.

***Etaient excusés et ont donné pouvoir :*** Sylvie RIGHETTI-GILOTTE (à Daniel FABRE), Gérard BROCHIER (à Bernard PERRET), Dominique DALLOZ (à Stéphanie JULLIEN), Serge GARDIEN (à Laurent REYMOND-BABOLAT), Viviane VAUDRAY (à Agnès OGERET), Jean-Luc RAMEL (à Jean-Alex PELLETIER), Régine GIROUD (à Frédéric TOSEL), Marie-José SEMET (à Elisabeth LAROCHE), Patrice MARTIN (à Jehan-Benoît CHAMPAULT), Pascal COLLIGNON (à Valérie CAUWET DELBARRE), Fabrice VENET (à Marie-Claude REGACHE), Gilbert BOUCHON (à Josiane CANARD).

***Etaient excusés :*** Joël BRUNET, Jean PEYSSON, Joël MATHY, Thérèse SIBERT, Pascal PAIN, Maud CASELLA.

***Etaient absents :*** Sylvie SONNERY, Patricia GRIMAL, Jean-Marc RIGAUD, Antoine MARINO MORABITO, Ludovic PUIGMAL, Walter COSENZA, Maël DURAND, Gaël ALLAIN.

**Objet : Construction d'un nouvel office de tourisme à Pérouges - Demande de subvention auprès du Département de l'Ain**

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 15 mai 2023 ;

M. Jean-Louis GUYADER, président, rappelle la délibération n°2023-041 du 2 mars 2023, approuvant le projet de construction d'un nouvel office du tourisme communautaire.

En effet, considérant les besoins d'espaces et de création de nouveaux services et après étude de plusieurs scénarii, le conseil a décidé de lancer une construction neuve afin d'installer un office du tourisme répondant aux attentes des visiteurs. Ce nouveau bâtiment situé au cœur du périmètre des monuments historiques de Pérouges, s'inscrira dans l'esprit patrimonial du site.

Les objectifs du programme sont les suivants :

- Augmentation de la surface et amélioration du lieu d'accueil des touristes
- Optimisation et mutualisation des locaux
- Offre de nouveaux services par l'office de tourisme
- Création de salles d'animation indépendantes et d'une salle d'interprétation du site.

Dans le cadre du Pacte des territoires (2024-2026), le Département de l'Ain soutient la réalisation d'équipements structurants. Aussi, la CCPA a la possibilité de demander une subvention correspondante.

.../...

Le budget prévisionnel et plan de financement du projet de construction du nouvel office du tourisme communautaire sont les suivants :

**Budget prévisionnel et plan de financement**

Dépenses €	Montant HT en Euros	Recettes €	Montant demandé
Travaux	1 500 000 €	Département de l'Ain (15 % plafonné à 1 000 000€ HT)	150 000 €
Maîtrise d'œuvre	172 500 €		
		Auto financement Communauté de communes de la Plaine de l'Ain	1 522 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 672 500 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 672 500 €</b>

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- SOLLICITE le Département de l'Ain, dans le cadre du Pacte des territoires, pour l'obtention d'une subvention.
- AUTORISE le président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer l'ensemble des documents se rapportant à l'obtention de cette aide.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,  
Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,  
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 30 mai 2023*

Publiée le **31 MAI 2023**

**Le Président, Jean-Louis GUYADER**

Pour le président et par délégation,  
Le 1<sup>er</sup> vice-président,  
**Marcel JACQUIN**

